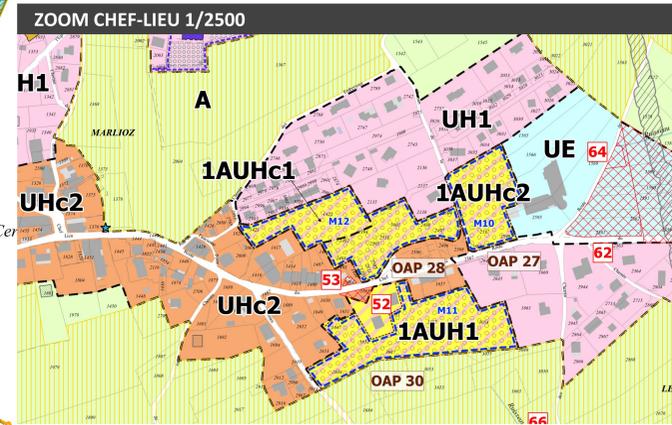


- Légende**
- Zones urbaines**
- UHc1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
 - UHc2 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
 - UH1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
 - UH1i Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
 - UH2 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité
 - UH3 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat à forte densité
 - UH1i1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat présentant des conditions limitatives à la densification
 - Uxa Secteur urbanisé à vocation dominante d'activités économiques artisanales et industrielles
 - Uxc Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques commerciales
 - UE Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectif
 - UEp Secteur à vocation de gestion et de développement d'aires de stationnement
- Zones non urbanisées, réservées à l'urbanisation future**
- 1AUHc1 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
 - 1AUH1i1 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
 - 1AUH1i2 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de forte densité
 - 1AUHc2 Secteur d'urbanisation future à vocation d'activités économiques
 - 1AUHc1 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
 - 2AUH1 Zone d'urbanisation à long terme à vocation dominante d'habitat
 - 2AUX1 Zone d'urbanisation à long terme à vocation dominante d'activités économiques
- Zones agricoles**
- A Zone agricole
 - Av Secteur viticole agricole
- Zones naturelles**
- N Zone naturelle
 - Nc Secteur à vocation de gestion des activités de camping
 - Ne Secteur à vocation de gestion et de développement des équipements publics ou d'intérêt collectif légers
 - Nd1 Secteur à vocation de gestion et de développement d'une déchetterie
 - Ndr Secteur à vocation de gestion et de remise en état d'une déchetterie
 - Ni Secteur à vocation de gestion et de développement d'installation de loisirs
 - Nr Secteur à vocation de gestion et de développement des sites de remblais
- Emplacements réservés**
- Emprise de l'emplacement réservé
- Autres**
- Secteur délimité au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Espaces verts
 - Espaces paysagers structurants
 - Secteur délimité au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Corridors écologiques
 - Réservoirs de biodiversité
 - Zones humides
 - Espaces de bon fonctionnement
 - Secteur délimité au titre de l'article L151-10 du Code de l'Urbanisme
 - Obligation de démolir préalable
 - Secteur délimité au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
 - Secteur de mixité sociale
 - Secteur délimité au titre de l'article L151-6 du Code de l'Urbanisme
 - Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Secteur délimité au titre de l'article L151-13 du Code de l'Urbanisme
 - Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL)
 - Secteur délimité au titre de l'article L151-11-2 du Code de l'Urbanisme
 - Changement destination L151-11-2 vers activité
 - Changement destination L151-11-2 vers habitat
 - Secteur délimité au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Bâtiment patrimonial à préserver
 - Bâtiment vernaculaire à mettre en valeur
 - Secteur d'OAP patrimoniale
 - Petit patrimoine à préserver
 - Secteur délimité au titre de l'article R151-34-2° du Code de l'Urbanisme
 - Secteur de carrière
 - Risques technologiques : repérage au titre de l'article R151-34-1° du Code de l'Urbanisme
 - Pipeline d'hydrocarbure
 - Canalisation de gaz
 - Autres
 - Alignement graphique à respecter
 - Obligation de maintien des commerces en RDC
 - Sentiers et cheminements piétonniers existants à conserver
 - Mise à jour du bâti



Emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire
36	Création d'un square, aire de jeux et aire de stationnement	Commune de Contamine-Sarzin
37	Elargissement voie communale	Commune de Contamine-Sarzin
38	Création d'une aire de stationnement (pour la Grotte)	Commune de Contamine-Sarzin
39	Elargissement du chemin à 5,5 m de largeur	Commune de Contamine-Sarzin
49	Elargissement RD27	Conseil Départemental
50	Elargissement RD27	Conseil Départemental
50	Elargissement RD27	Conseil Départemental
50	Elargissement RD27	Conseil Départemental
50	Elargissement RD27	Conseil Départemental
51	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
52	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
53	Préservation du petit patrimoine	Commune de Marlioz
54	Salle des fêtes et aire de stationnement	Commune de Marlioz
55	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
56	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
57	Création d'une aire de stationnement	Commune de Marlioz
58	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
59	Elargissement sécurisation carrefour RD7 chemin gronde	Commune de Marlioz
60	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
61	Elargissement RD27	Conseil Départemental
62	Sécurisation sortie de Pécole, Aménagement aire de stationnement et espaces publics	Commune de Marlioz
63	Pour point d'apport volontaire	Commune de Marlioz
64	Pour point d'apport volontaire	Commune de Marlioz
65	Pour point d'apport volontaire	Commune de Marlioz
66	Création d'un bassin de rétention	Commune de Marlioz
67	Parking pour commerces voisins	Commune de Marlioz
68	Création d'un point d'apport volontaire pour le tri sélectif	Commune de Marlioz
70	Création d'une aire de stationnement (covoiturage) et équipement	Commune de Minzier

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val des Usse MARLIOZ

Document graphique du règlement

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 25 février 2020 approuvant le PLU intercommunal du Val des Usse, Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire, M. Bernard REVILLON

PLAN N°5.6	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS

ECHELLE 1/5000

CONCEPTION ESPACES & MUTATIONS FRANCIS AUJANNEY 105 Rue Avenue de Genève 74 000 ANNEY 04 78 62 44 00

B.E. Dessin SIBUS Cartographie 105 Rue Avenue de Genève 74 000 ANNEY 04 78 62 44 00

Fond Cadastre Origine : cadastre.gov.fr Droits de Titre Foncier Diffusion DGFIP Janvier 2019

Mise à jour du bâti Février 2020

Édition cartographique n°3 du 18/02/2020